Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Etude transmission/reprise des exploitations sur la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

réalisée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LANDES

La QUALITÉ est dans notre NATURE

Septembre 2017

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Sommaire

1. Introduction 4

2. Méthodologie et calendrier 5

3. Résultats des enquêtes 6

3.1 Taux de réponse aux enquêtes des exploitants de 55 ans et plus 6

3.2 Quelles sont les caractéristiques des exploitations enquêtées ? 7

3.3 Devenir des exploitations : quelles sont les perspectives de succession des exploitants de 55 ans et plus ? 10

a. Maturité du projet de transmission 10

b. Années prévues de libération de l'exploitation et perspectives de succession 11

c. Destination envisagée pour l'exploitation 12

d. Foncier : mode de faire valoir et mode de cession envisagé 14

3.4 Enjeux autour des 18 exploitations sans succession décidée 16

4. Données générales sur la dynamique d'installation 19

5. Cartographie 21

6. Conclusion 22

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

1. Introduction

Les élus de la Communauté de communes du Grand Dax ont engagé une démarche de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document déterminant les règles en matière d'urbanisme, en application du projet d'aménagement communautaire. Ce document permet de construire une politique d'aménagement du territoire à une échelle pertinente, concernant la consommation foncière, les enjeux environnementaux, la mobilité, l'économie, l'habitat…

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture a réalisé une étude prospective sur les perspectives de libération foncière et de transmission d'exploitations agricoles dans les années à venir au sein de ce territoire.

Selon les recensements agricoles le nombre d'exploitations sur le territoire de la communauté de communes a chuté de 40 % entre 2000 et 2010 (chiffre supérieur à la moyenne départementale de 26 %).

Les données de la MSA nous donnaient 64 exploitants de plus de 55 ans sur le territoire. Après une mise à jour avec des « experts » communaux, seuls 53 exploitants ont été retenus car encore actifs. 5 personnes n'ont pas pu être enquêtées. **48** exploitants agricoles âgés de plus de 55 ans (et détenant de la SAU sur le territoire) ont été rencontrés et représentent 40 exploitations différentes.

Rappel du contexte :

Dans les 5 ans avant son projet de retraite, l'agriculteur se pose la question de sa succession.

Souvent, lorsque la reprise dans le cadre familial semble compromise, on constate qu'il diminue de façon conséquente l'activité de son exploitation, ce qui peut hypothéquer la viabilité de l'entité économique et donc sa transmissibilité. En outre, certains agriculteurs souhaitent tirer la meilleure plus-value de la cession de leur foncier au moment de leur départ à la retraite, ce qui peut entraîner un démantèlement de l'exploitation.

Des jeunes ayant des projets d'installation à plus ou moins long terme (jeunes en formation agricole, aides familiaux, …), existent sur les territoires. Seuls ceux ayant des projets en cours sont connus des services chargés de l'installation (candidats, stagiaires en entreprise ou jeunes inscrits au Stage Préparatoire à l'Installation).

Le manque d'anticipation et de coordination sur le devenir des exploitations et plus généralement sur le renouvellement des générations favorise la perte sèche de surfaces agricoles et d'actifs sur les territoires, qui a des conséquences sur le cadre de vie et l'économie des territoires.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

2. Méthodologie et calendrier

Territoire de la Communauté de Communes du Grand Dax : 20 communes.

- ***Phase 1 - Recensement** / juin 2017*

Repérage collectif des exploitants de plus de 55 ans au cours de réunions d'informations. Utilisation si nécessaire d'un support cartographique. Mise à jour des fichiers des personnes à rencontrer.

Nos enquêtes ont été réalisées dans toutes les communes de la Communauté de Communes, sauf 5 : Oeyreluy, Saint-Paul-les-Dax, Saint-Vincent-de-Paul, Seyresse et Siest.
Sur ces dernières il n'y avait pas d'exploitants de plus de 55 ans.

- ***Phase 2 – Entretiens** / juillet – aout 2017*

Rencontres individuelles des agriculteurs de plus de 55 ans.

- ***Phase 3 – Traitement des enquêtes** / septembre 2017*

Saisie, contrôle, traitement et analyse des données (questionnaires + cartographie à l'îlot).

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

3. Résultats des enquêtes

3.1 Taux de réponse aux enquêtes des exploitants de 55 ans et plus

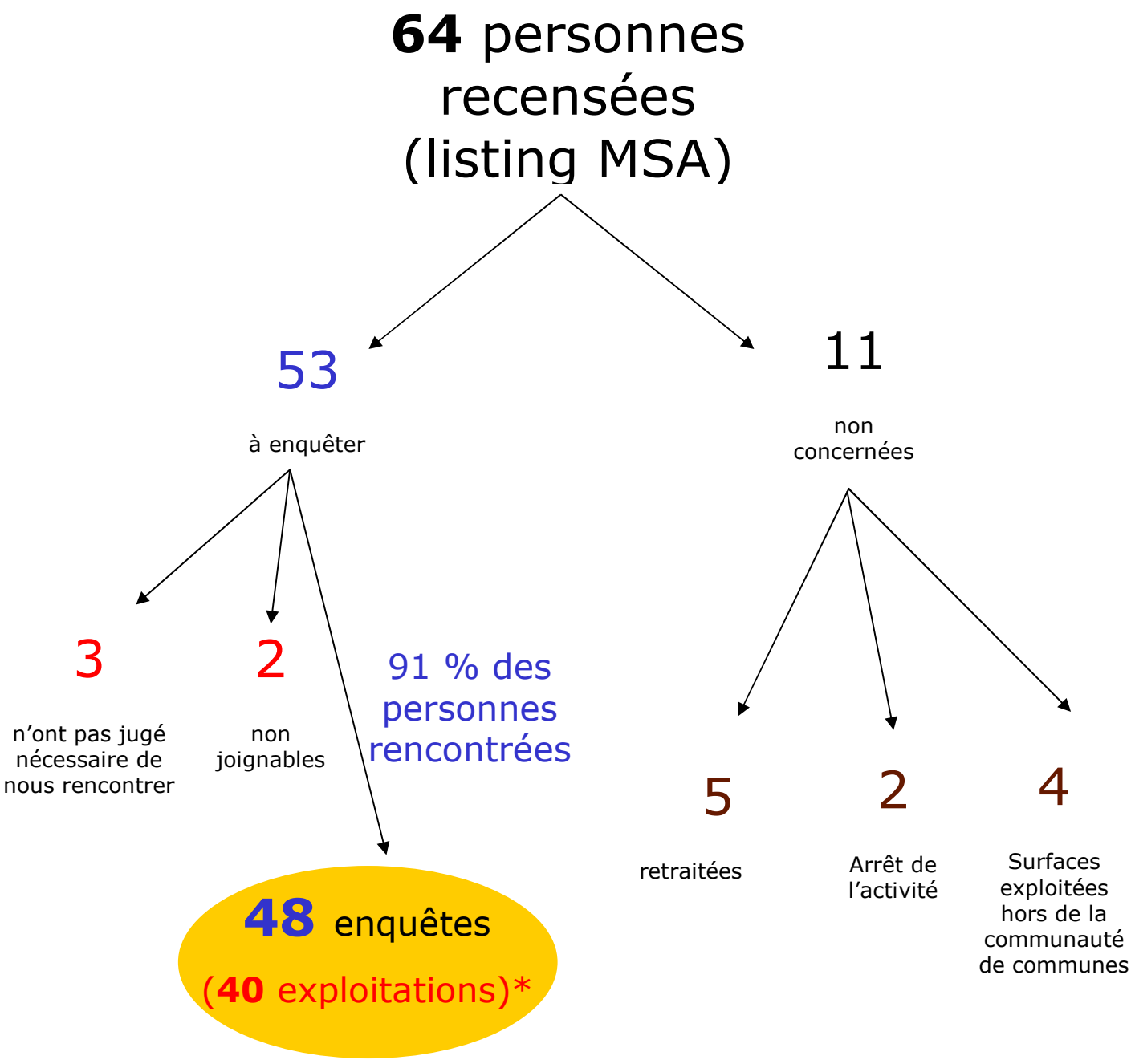

* 14 exploitants sont associés dans 6 structures

40 exploitations concernées, 2072 ha de SAU
soit 27 % de la SAU du territoire *(chiffres de 2010, source Agreste)*

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

3.2 Quelles sont les caractéristiques des exploitations enquêtées ?

48 exploitants de plus de 55 ans ont été enquêtés, correspondant à 40 exploitations.
Seules sont présentées ici les principales données les concernant.

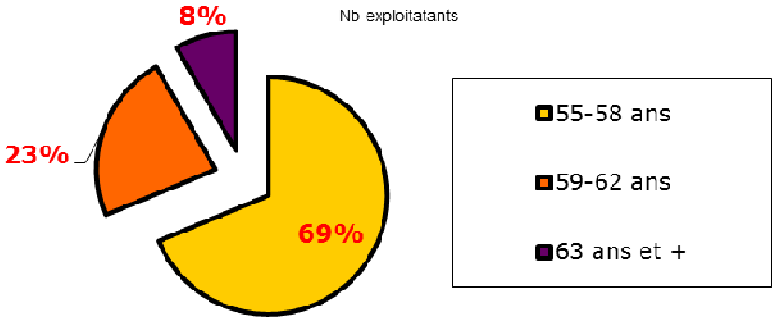

Âge des exploitants enquêtés

(en % du nombre d'exploitants)

Plus de la moitié des exploitants enquêtés n'atteindra l'**âge** minimal légal de la retraite (62 ans) qu'à partir de 2021. 8 % des exploitants ont dépassé cet âge, mais conservent une activité agricole en tant que chef d'exploitation.

60 % des enquêtés n'ont pas **d'activité extérieure à l'activité agricole**.

70 % des exploitants enquêtés sont **en couple** et ne vivent donc pas seuls sur l'exploitation. Le célibat concerne 30 % des enquêtés.

38 % des exploitations enquêtées sont des **sociétés**, avec une prédominance des EARL. Les sociétés sont en moyenne plus grandes que les exploitations individuelles.

La surface agricole utile moyenne (**SAU**) des exploitations enquêtées est de 53 ha, mais cette moyenne cache une grande diversité de tailles, certaines exploitations faisant moins de 10 ha et d'autres plus de 100 ha.

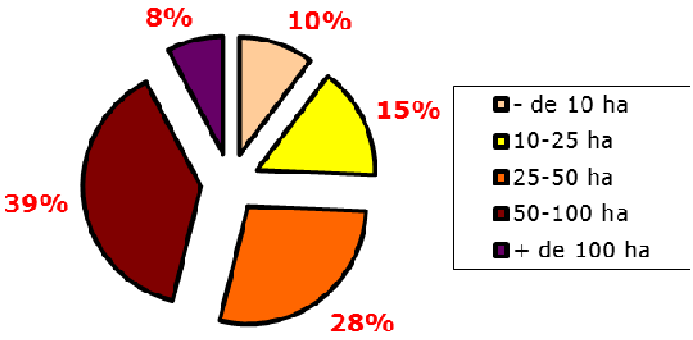

Surface agricole utile des exploitations enquêtées

Il faut cependant noter que sur le territoire, les exploitations avec de petites surfaces sont des exploitations spécialisées (maraichage, production de plants de légumes…) et représentent 12 % des exploitations.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

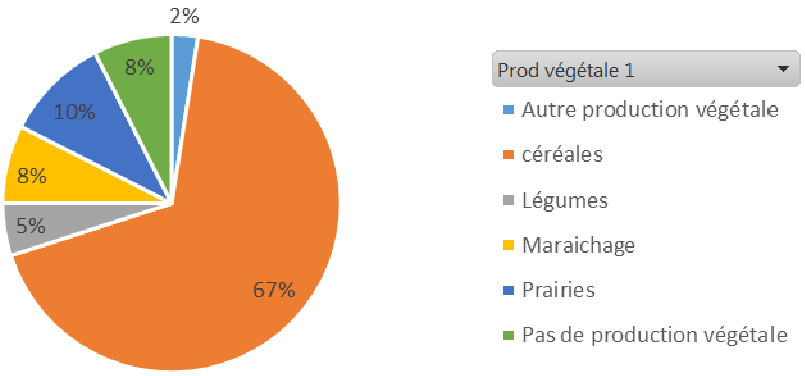

Production végétale principale des exploitations

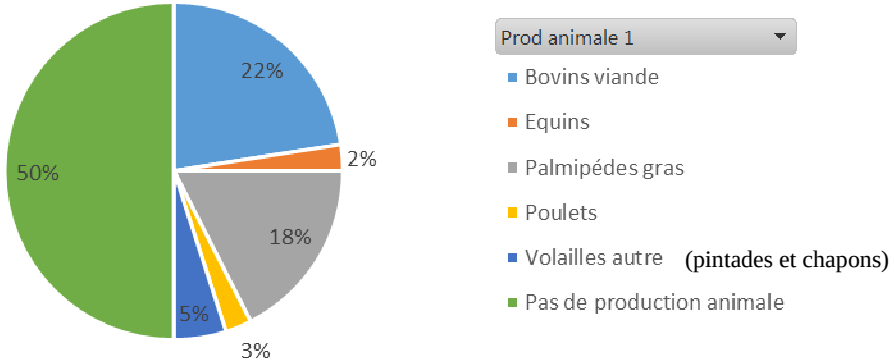

Production animale principale des exploitations

La majorité des exploitations produit principalement des céréales. Seules 10 % des exploitations sont spécialisées en élevage (production principale : prairies).

50 % des exploitations n'ont pas de production animale.

15 exploitations entretiennent environ 240 ha de Barthes. Parmi eux, 9 exploitations ont une production de bovins viande (soit 22 % des exploitations). Ce sont essentiellement des Barthes privées qu'ils exploitent pour la fauche (tous) et la pâture (6 exploitations). 10 d'entre elles ont des contrats MAE (Mesures Agro-environnementales).

18 % des exploitations ont un atelier de palmipèdes gras (gavage et/ou transformation).

15 exploitations pratiquent la vente directe de différentes productions : maraîchage, canards gras, viande bovine, camping à la ferme, ferme auberge, club équestre…

2 exploitations pratiquent le mode d'agriculture biologique, une en maraîchage et une en bovin viande.

11 exploitations ont des ateliers sous signe officiel de qualité : 4 ateliers de production bovin viande, 4 de volailles, 6 de canards, 1 de kiwis.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Que faut-il retenir ?

- 80% des exploitants enquêtés font de l'agriculture leur activité principale
- le territoire du Grand Dax possède une agriculture diversifiée avec des structures qui profitent de l'agglomération de Dax (spécialisation en maraichage, vente directe, tourisme…)
- La présence sur le territoire d'une zone humide Natura 2000, les Barthes, qui demandera une attention particulière

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

3.3 Devenir des exploitations : quelles sont les perspectives de succession des exploitants de 55 ans et plus ?

a. Maturité du projet de transmission

Nous distinguons les exploitations en fonction de l'avancée de la réflexion sur leur devenir.
Nous les classons ainsi en 3 catégories :

- **« succession décidée »** : les exploitants actuels **savent ce que va devenir** leur exploitation, c'est à dire qu'ils ont trouvé un repreneur pour une transmission, des voisins intéressés par les terres pour un agrandissement, ou destinent leur exploitation à un usage non agricole (boisement par exemple). Le devenir de ces exploitations est fixé avec quasi certitude.
- **« en recherche de repreneur »** : les exploitants **ont un souhait pour le devenir de leur exploitation, mais ils n'ont pas encore trouvé la (les) personne(s)** à qui transmettre ou céder les terres.
- **« ne sait pas »** : les exploitants n'ont **pas encore envisagé le devenir de leur exploitation**, ils n'y ont pas encore réfléchi, ou ils **hésitent** entre plusieurs possibilités. Il peut aussi s'agir d'exploitants qui n'ont pas souhaité nous informer sur leur projet. C'est pour ces exploitations que les perspectives de succession sont les plus incertaines.

Maturité du projet de succession des exploitations enquêtées

(en % du nombre d'exploitations)

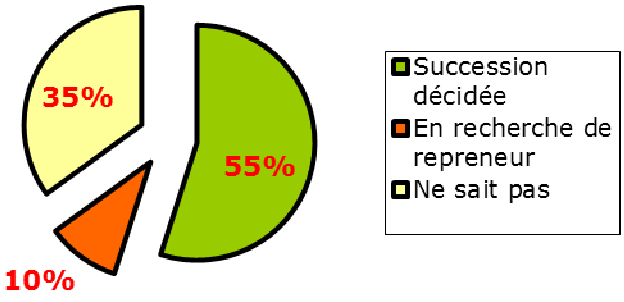

(en % de la SAU)

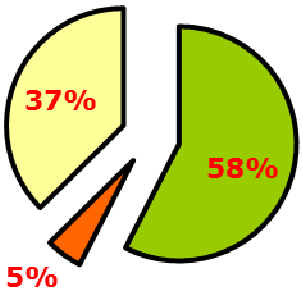

45 % des exploitations n'ont actuellement pas de devenir fixé avec certitude (en recherche de repreneur ou ne savent pas). Il y a donc encore des incertitudes concernant le devenir des exploitations.

Ces incertitudes touchent toutes les exploitations quelles que soient leurs tailles.

On peut noter dans la zone qu'un certain nombre d'agriculteurs propriétaires espèrent que leurs terrains agricoles soient reconnus constructibles. Ils sont proches de zones habitables et commerciales, et c'est pour eux la meilleure façon de valoriser leur patrimoine tout en échappant aux contraintes de l'urbanisation (problèmes de voisinage, de circulation des véhicules agricoles …).

Pour les 15 exploitations détenant des Barthes, 6 ont décidé de leur succession et parmi elles seule une ne souhaite pas transmettre l'exploitation. 2 exploitations sur les 5 ayant trouvé un repreneur ont un troupeau bovin qui sera repris. Pour tous les autres, c'est l'avenir de l'exploitation qui est encore incertain.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

b. Années prévues de libération de l'exploitation et perspectives de succession

On regarde ici la date prévue de libération de l'exploitation, c'est à dire la date à laquelle l'exploitant actuel (ou son conjoint s'il prend le statut de chef d'exploitation pour quelques années) envisage de cesser son activité.

Maturité du projet de succession et année prévue de libération de l'exploitation
(en nombre d'exploitations)

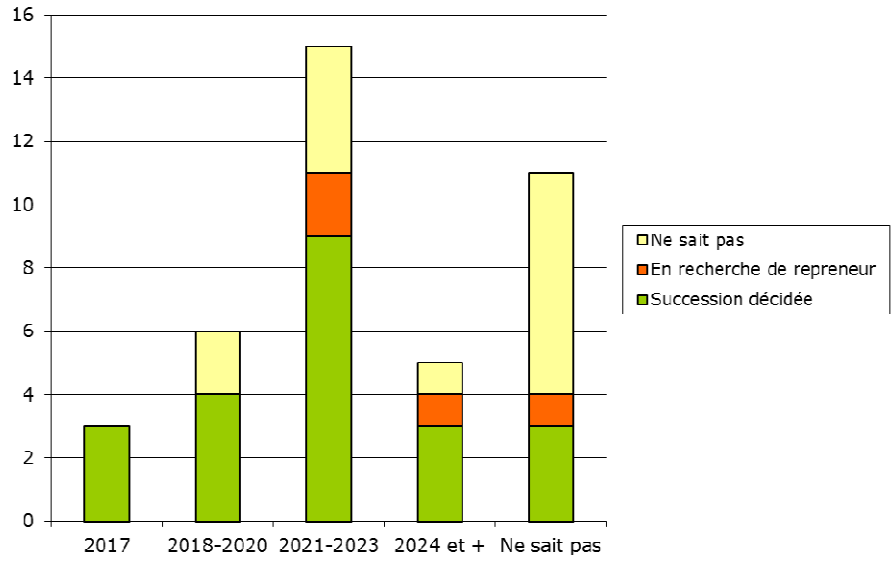

Maturité du projet de succession et année prévue de libération de l'exploitation
(en nombre d'hectares)

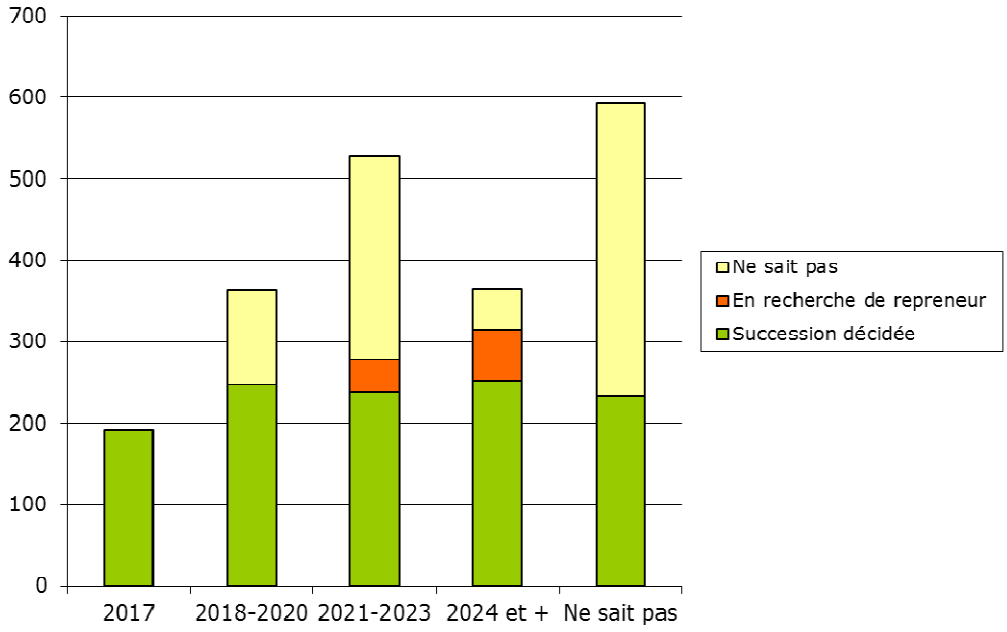

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Parmi les exploitations qui devraient être libérées dans moins de 3 ans, 2 exploitations n'ont pas encore de perspective de succession assurée. Certains exploitants ont plusieurs pistes, sans savoir laquelle sera prioritaire.
14 exploitations ne savent pas à ce jour à quelle date ils pourront faire valoir leur droit à la retraite. Certains exploitants voient la retraite comme un événement encore lointain. D'autres connaissent des difficultés financières et sont découragés face aux complexités administratives et aux normes imposées à l'agriculture. Ces derniers « attendent » la retraite.

A partir de 2024, 112 ha n'ont pas de destination fixée (en recherche de repreneur ou ne sait pas).

Il est souvent difficile pour les exploitants de se projeter. Beaucoup souhaitent conserver l'exploitation comme patrimoine sans trop savoir comment et pour qui. Les aléas conjoncturels ou climatiques ne facilitent pas la prise de décision.

Certains exploitants ne se sentent pas associés aux politiques d'aménagement de la ville de Dax, estimant subir les contraintes de la ville sans arriver à en trouver un avantage, alors que Dax est un pôle dynamique des Landes.
Ils sont ouverts à la discussion et à la concertation et attendent que l'on prenne en compte leur opinion.

c. Destination envisagée pour l'exploitation

Toutes les exploitations (40)

Destination envisagée des exploitations

(en % d'exploitations) *(en % de SAU)*

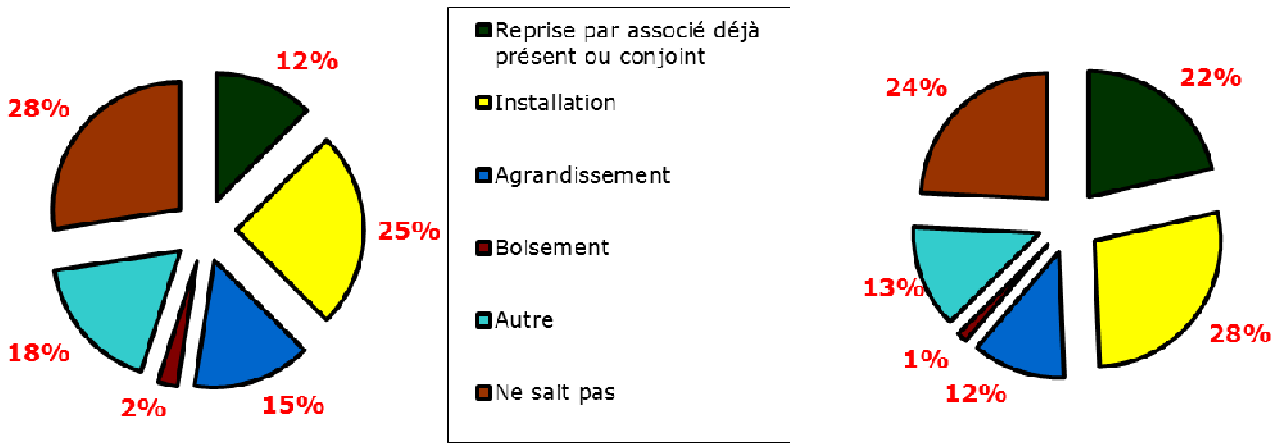

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

28 % des exploitations enquêtées n'ont pas de devenir défini, [illegible] différentes ressentis :

- les exploitants n'ont pas encore envisagé leur arrêt d'activité et donc la transmission de leur exploitation
- les exploitants souhaitent conserver le bien familial mais ils ne savent pas trop comment. Ils ont du mal à dissocier propriété et exploitation.
- souvent les exploitants ne sont pas propriétaires de la totalité du foncier et ne pensent pas que les propriétaires souhaiteront louer à un nouvel exploitant, il est du coup difficile d'envisager son devenir
- la conjoncture agricole actuelle décourage les exploitants de se projeter

37 % des exploitations seront reprises :

- par un associé déjà présent sur l'exploitation (12 %)
- par un nouvel exploitant (conjoint, enfant ou tiers) qui va s'installer (25 %) ; en moyenne, ces exploitations sont plus grandes.

15 % des exploitations seront destinées à consolider des structures existantes.

La destination 'autre' représente 6 exploitations :

- 5 exploitations (environ 190 ha) dont des exploitants ne souhaitent pas transmettre l'exploitation (à terme, les terres pourraient être inexploitées ou exploitées par une entreprise)
- 1 exploitation (environ 4 ha) pourrait disparaître du fait de l'urbanisation

Zoom sur les exploitations avec succession décidée (22)

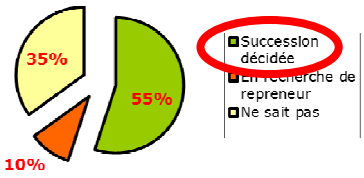

22 exploitations

Destination envisagée des exploitations
(en % d'exploitations)

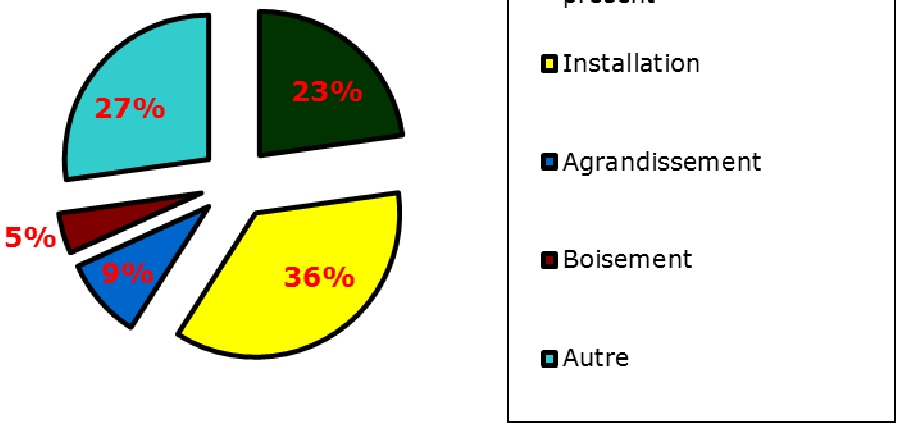

68 % de ces exploitations seront reprises soit 15 exploitations représentant 980 hectares.
Dans 1 cas sur 3, le repreneur est déjà associé sur l'exploitation.
80 % des repreneurs sont issus du cadre familial (enfants pour la plupart).
2 exploitations sur les 22 destinent leurs terres à l'agrandissement d'exploitations autres.
Enfin, 1 exploitation est destinée au boisement au moins partiel des terres.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Zoom sur les exploitations en recherche de repreneur (3)

Destination envisagée des exploitations
(en % d'exploitations)

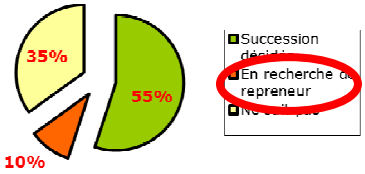

3 exploitations

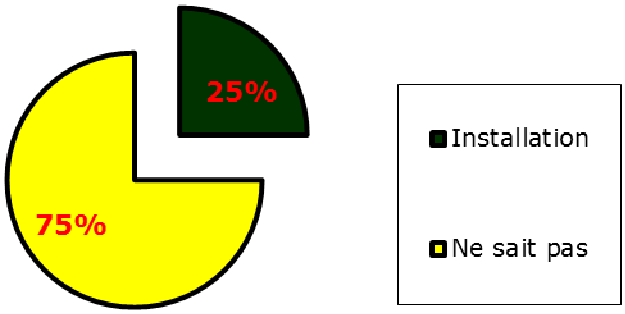

Seules 3 exploitations sont en recherche d'un repreneur pour une surface de 102 ha. La plus grande envisage l'installation d'un tiers à l'échéance 2026. Cette dernière est spécialisée en production de canards gras et vente directe.
Les 2 autres sont indécises car elles ne maîtrisent pas le devenir du foncier (changement de destination des terres, décision du propriétaire). Elles souhaitent cependant pérenniser leur structure et trouver un repreneur.

d. Foncier : mode de faire valoir et mode de cession envisagé

Mode de faire-valoir du foncier

Mode de faire-valoir du foncier *(toutes les exploitations)*
(en % d'exploitations)

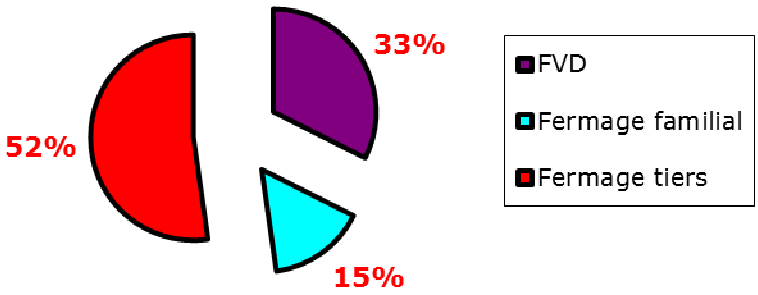

2072 ha de SAU concernés

Sur plus de 50% des surfaces de foncier l'exploitant actuel est en location à des tiers, d'où la grande part d'incertitude pour le futur. Beaucoup n'ont pas encore évoqué le sujet avec leurs propriétaires, certains considèrent que les propriétaires devront se débrouiller à leur cessation d'activité.

FVD : faire-valoir direct (exploitant propriétaire)
Fermage familial : les propriétaires des terres font partie de la famille de l'exploitant ou de ses associés (parents, oncle…)

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Mode de cession du foncier en FVD envisagé

Mode de cession envisagé du foncier en FVD *(toutes les exploitations)*
(en % de SAU)

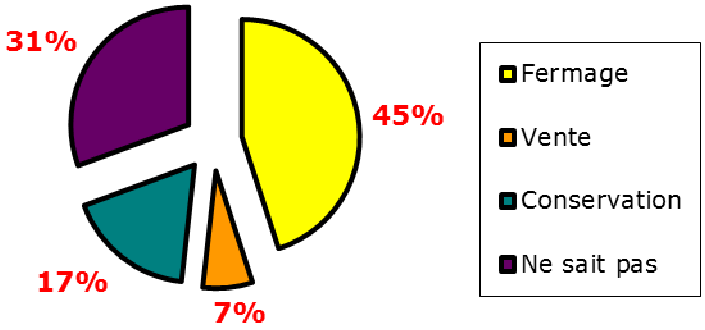

672 ha de SAU concernés

Il y a de fortes incertitudes sur le devenir du foncier pour le tiers des surfaces en FVD (soit 200 ha). Il est aussi possible que des exploitants aient préféré ne pas communiquer d'informations à ce sujet.

17% des propriétaires souhaitent conserver leur foncier comme patrimoine.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

3.4 Enjeux autour des 18 exploitations sans succession déclarée

Nous nous sommes intéressés jusqu'alors à l'ensemble des exploitations enquêtées. Toutefois, celles pour qui les enjeux autour de la transmission sont les plus importants sont les exploitations qui n'ont actuellement pas de perspective fixée ou qui n'ont pas de repreneur.
Regardons plusieurs caractéristiques de ces exploitations, pour analyser ce que ces incertitudes représentent en terme de volumes de productions et de foncier.
Sur les 18 exploitations, seules 3 se déclarent en recherche d'un repreneur et 15 ne savent pas ce que va devenir leur exploitation.

Âge (du chef d'exploitation ou du 1er associé)

Perspectives de succession des exploitations *(15 exploitations sans perspective de succession)*
(en % d'exploitations)

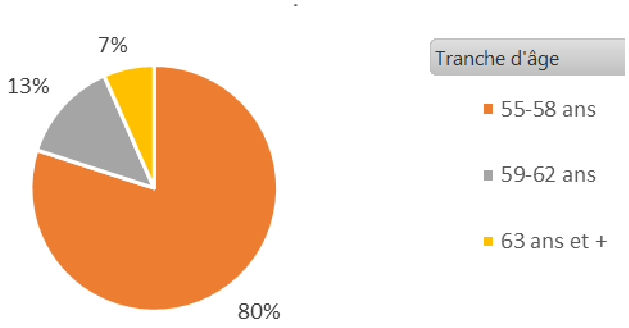

Les exploitants qui n'ont actuellement pas de perspectives de succession sont à plus de 4 ans de la retraite et n'ont souvent pas encore envisagé leur arrêt d'activité.
Les 3 exploitants en recherche d'un repreneur sont dans la tranche d'âge 55-58 ans.

Production Végétale Principale

(en % d'exploitations)

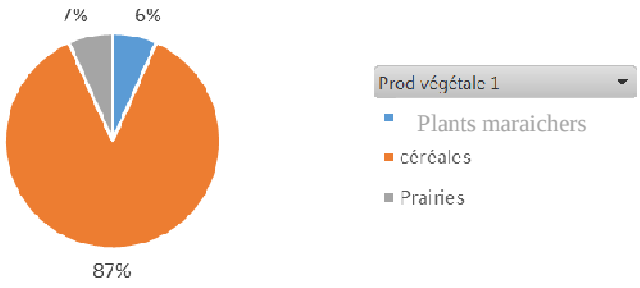

Production Animale Principale

(en % d'exploitations)

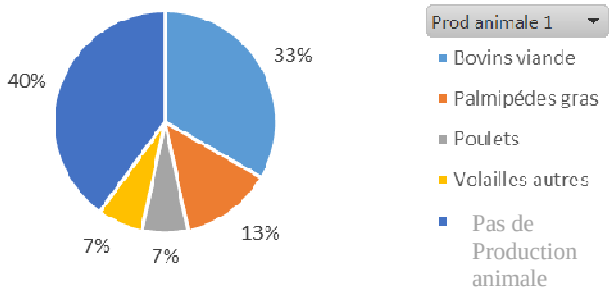

40 % des exploitations sans perspective de succession n'ont pas de production animale
33% ont une production de bovins viande.
Les 3 exploitations en recherche de repreneur sont « spécialisées » : une en maraichage et 2 en palmipèdes gras et céréales.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Foncier

Mode de faire-valoir

En recherche de repreneur – 102 ha
(en % de la SAU)

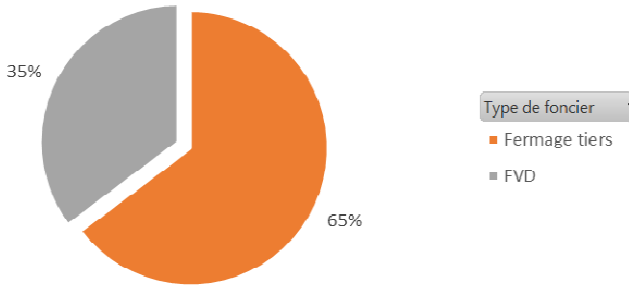

Ne sait pas – 752 ha
(en % de la SAU)

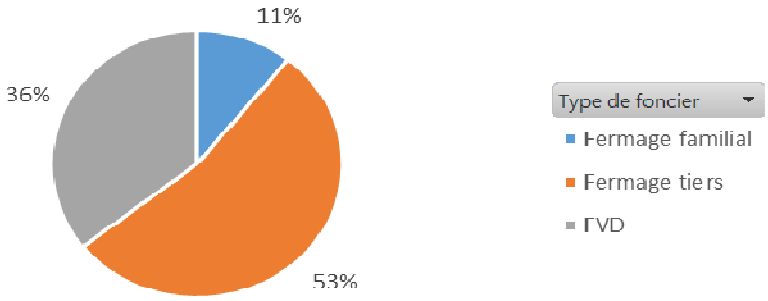

*FVD : faire-valoir direct (exploitant propriétaire)

Mode de cession du foncier en FVD envisagé

En recherche de repreneur – 36 ha
(en % de la SAU en FVD)

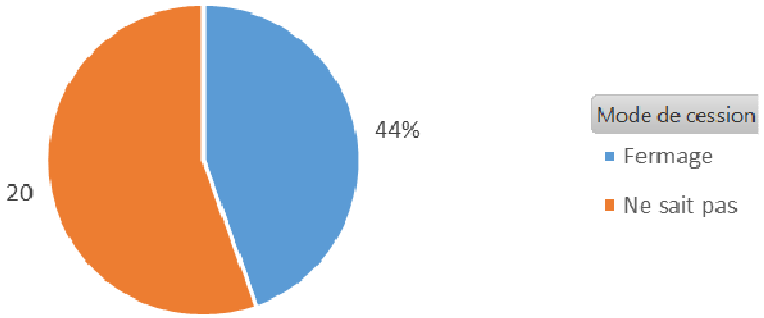

Ne sait pas – 268 ha
(en % de la SAU en FVD)

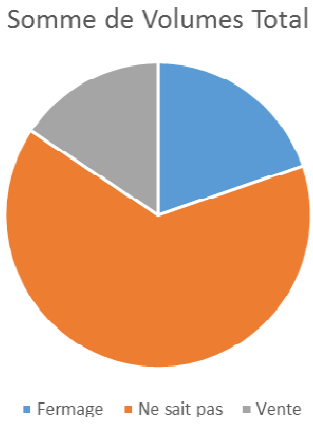

Il y a encore beaucoup d'incertitudes sur le mode de cession du foncier. L'intention des exploitants de transmettre ou pas leur outil est indépendant du mode de faire valoir de leur exploitation, c'est une question de volonté.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Que faut-il retenir ?

- Près de la moitié des exploitations enquêtées ont déclaré **connaître leur devenir**
- mais d**e grandes incertitudes subsistent concernant la succession des exploitations** et la date de cessation des exploitants
- les exploitations en production de bovins viande connaissent un manque d'attrait et de rentabilité économique qui fragilise leur reprise. L'analyse est similaire pour les exploitations qui produisent uniquement des céréales

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

4. Données générales sur la dynamique d'installation

Le PAIT (Point Accueil Installation Transmission) reçoit tous les porteurs de projet en agriculture sur le département des landes. Le PAIT tient une permanence à Yzosse tous les mardis à la Maison du paysan. Voici quelques données sur les porteurs de projets domiciliés sur le secteur du Grand Dax et reçus au cours des 4 dernières années (chiffre au 01/11/2017).

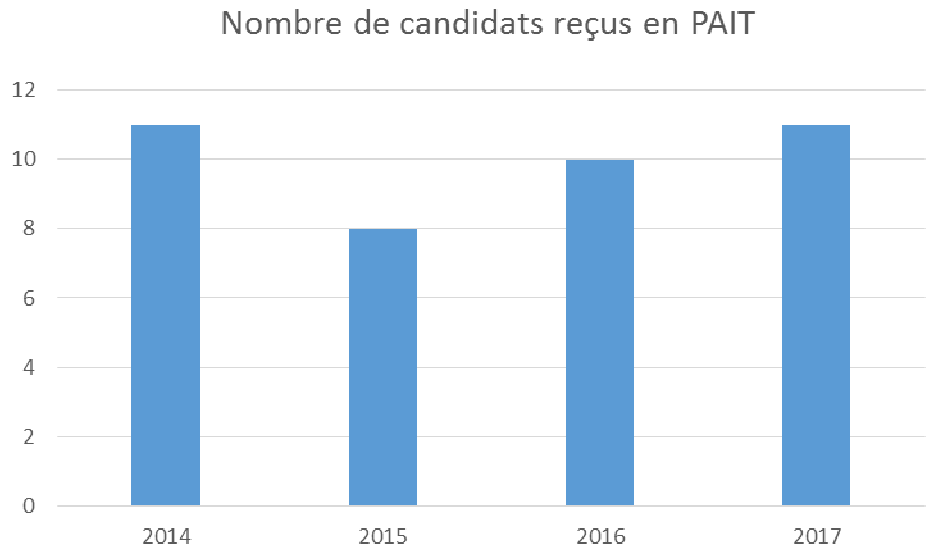

Depuis 2014, le PAIT a reçu 40 candidats à l'installation sur le secteur. En moyenne le PAIT reçoit 180 candidats à l'installation par an sur le département.

Plus de la moitié des candidats reçus disposent d'un diplôme agricole de niveau Bac (niveau IV) les rendant éligible aux aides à l'installation. Cependant seulement 3 candidats ont bénéficié des Aides nationales à l'Installation et 5 sont en cours de demande pour une installation en 2018. Nous ne sommes pas en mesure de connaître combien de candidats se sont installés sans les aides.

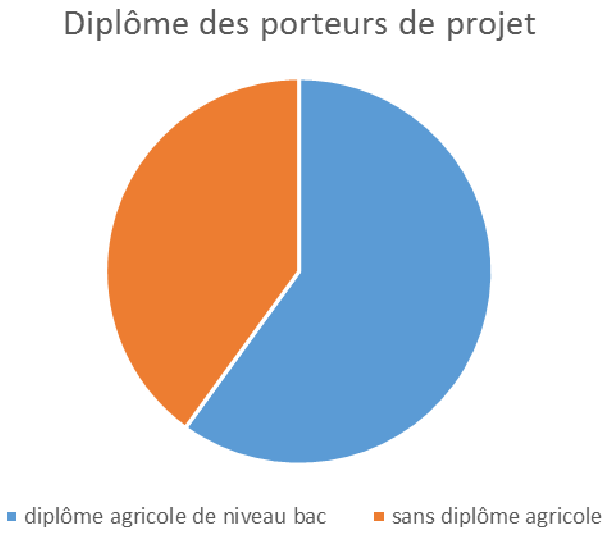

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Parmi ces 40 porteurs de projet, 25 ne sont pas issus du milieu agricole et 15 [illegible] cadre familial. Sur ces 25 projets en dehors du cadre familial 10 sont en recherche de foncier ou d'une exploitation agricole. Et 3 recherchent du foncier supplémentaire pour conforter la reprise de l'exploitation familiale.

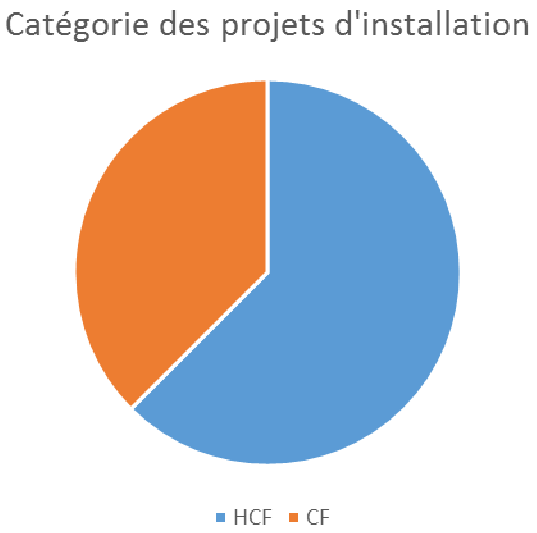

Les productions envisagées sont variées.

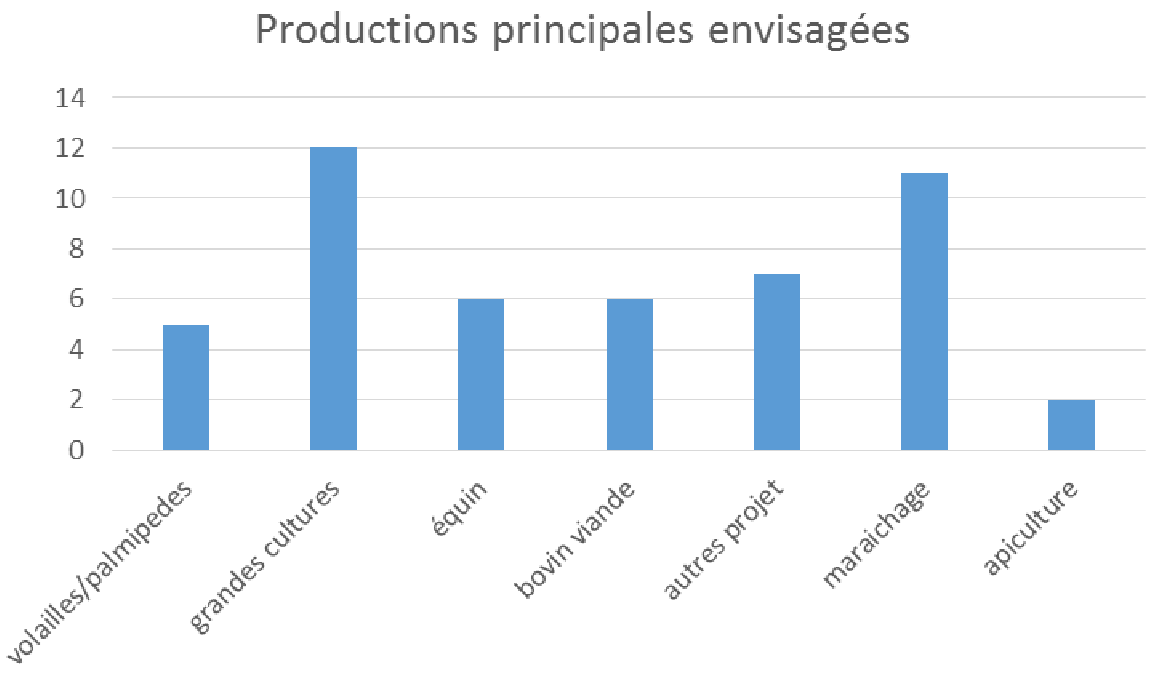

La catégorie 'autre projet' désigne de l'élevage canin, une ferme pédagogique, des plantes aromatiques, de l'aquaculture…

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

5. Cartographie

En parallèle de la saisie des données des enquêtes, un important travail de saisie des sièges d'exploitation et de récupération des îlots des exploitations a été effectué.
Les données alpha numériques ont ensuite été appariées aux données cartographiques via le numéro SIRET de l'exploitation agricole.

Les 3 cartes sur les pages suivantes présentent l'essentiel des informations liées au devenir des exploitations.

Sièges d'exploitation et parcelles selon les perspectives de succession

Ces 2 cartes spatialisent les réponses à la problématique :

Où en sont les agriculteurs dans leur réflexion sur la succession ?

Parcelles selon l'année prévue de libération de l'exploitation

Cette carte spatialise les réponses à la question :

En quelle année vous ou votre conjoint chef d'exploitation envisagez-vous de prendre la retraite ?

! *Toutes ces données ont pu évoluer dans le temps depuis l'enquête ; l'objectif de ces entretiens individuels était également de faire réfléchir en amont les agriculteurs sur leur transmission.*

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

6. Conclusion

Sur les 40 exploitations enquêtées détenues par des agriculteurs de plus de 55 ans, près de la moitié ne sont pas encore fixées sur leur devenir. Toutefois, celles qui ont décidé de leur succession prévoient en majorité une reprise par un associé ou une installation, ce qui est un point positif pour le territoire.

Il y a un enjeu fort vis-à-vis des exploitations qui n'ont pas encore envisagé leur succession, en termes d'aménagement du territoire et de maintien d'un tissu économique rural.

Au-delà d'un simple état des lieux des perspectives de succession des exploitations, cette enquête a pour but d'apporter des éléments de réflexion aux élus sur le devenir de l'activité agricole de leur territoire.

Les rencontres individuelles des futurs cédants ont aussi permis à chacun d'amorcer une réflexion sur la transmission de son exploitation. Cette sensibilisation ne doit pas s'arrêter là, et doit se poursuivre par un suivi dans le temps des exploitations, dans la confiance et la concertation.

L'accompagnement individuel des transmissions en lien avec les enjeux collectifs du territoire sera l'un des défis à relever par l'ensemble des partenaires dans les années à venir, et notamment sur le secteur des Barthes de l'Adour avec la problématique du maintien de l'élevage.

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

ANNEXES

1. Questionnaire d'enquête
2. Liste des personnes rencontrées
3. Dispositifs actuels en faveur de l'installation transmission

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Fiche de rencontre avec un conseiller **de la Chambre d'agriculture**

dans le cadre du Conseil Transmission

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LANDES

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse :

_____

Code postal : _ _ _ _ _ **Commune :** _____

Tél fixe : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Tél portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ **Courriel :** _____

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _

Je soussigné(e) _____

atteste avoir rencontré _____,

conseiller à la Chambre d'Agriculture des Landes. J'autorise la DDTM des Landes à fournir à la Chambre d'Agriculture des Landes le RPG numérique le plus récent de mon exploitation, afin de pouvoir en établir le cas échéant la cartographie.

Le _____ *à* _____

Signature de la personne rencontrée :	*Signature du conseiller :*
N° PACAGE : 040 _ _ _ _ _ _ *N° SIRET : _ _ _ _ _ _ _ _ _ 000 _ _*	*Pour le Président et par délégation,* M. DAVAUD, Responsable Installation Formation :

Les informations contenues dans le présent document sont confidentielles ; elles ne font l'objet d'aucune diffusion publique. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Chambre d'Agriculture des Landes.

LE GRAND DAX
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Source du contact :

1 – L'exploitant et sa famille

Statut : ☐ Exploitant
- ☐ Chef d'exploitation à titre exclusif
- ☐ Chef d'exploitation à titre principal
- ☐ Chef d'exploitation à titre secondaire
- ☐ Cotisant solidaire

☐ Non exploitant
- ☐ Préretraité(e) de l'agriculture
- ☐ Retraité(e) de l'agriculture
- ☐ Autre : _____

_____

Situation familiale : ☐célibataire ☐divorcé(e) ☐marié(e) ☐pacsé(e) ☐concubin ☐veuf (ve)

Date de naissance du conjoint : _ _ / _ _ / _ _

Statut du conjoint : ☐CE ☐Conj. collab. ☐Salarié sur l'expl. ☐Salarié autre ☐Autre ☐Retraité(e)

Nombre d'enfants : _____

OBSERVATIONS :

2 - L'exploitation

Localisation (si différente) :_____

Forme juridique : _____ *Nom de la société :* _____

Production dominante 1 : _____ **Production dominante 2 :**_____

Nombre d'UTAF *(pour les exploitations individuelles) :* _____

Nombre total d'associés *(pour les sociétés)* **:** _____ *dont associés exploitants :* _____

Nombre de salariés permanents : _____

Emploi de main d'œuvre saisonnière : ☐oui ☐non

Adhésion Groupement d'employeur : ☐oui ☐non

Adhésion CUMA : ☐oui ☐non

Si oui, pour :
- ☐ *automoteur de récolte*
- ☐ *travail du sol / semis*
- ☐ *épandage d'effluents d'élevage*
- ☐ *fertilisation / traitements*
- ☐ *traction*
- ☐ *autre*

Adhésion centre de gestion : ☐oui ☐non

Régime fiscal : ☐forfait ☐réel simplifié ☐réel normal

Chiffre d'affaire moyen : _____ €

OBSERVATIONS :

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

3 – Les moyens de production

Foncier

Morcellement : ☐pas morcelé ☐peu morcelé ☐morcelé ☐très morcelé

SAU en FVD : _____ ha dont MAD par l'associé rencontré : _____ ha
SAU en fermage familial : _____ ha dont fermage à l'associé rencontré : _____ ha
SAU en fermage tiers : _____ ha dont fermage à l'associé rencontré : _____ ha
SAU autre MFV : _____ ha

Total SAU : _____ ha

Total DPB : _____ **dont en propriété :** _____

Irrigation : ☐oui ☐non **si oui, autorisation d'irriguer sur :** _____ ha

OBSERVATIONS *(usufruit/nue propriété = fermage familial, …)* :

Productions

Productions animales

Type de production	Effectif ou production / an	droits	Mode de commercialisation	Signe qualité

Productions végétales

Type de production	Surfaces	droits	Mode de commercialisation	Signe qualité

Barthes	Surfaces	Privé ou communale	Fauche	pâture

Si production viticole, préciser:

Production	*Cépages*	*Cave (nom)*	*Négociant*	*Vente directe*
Raisin de table ☐oui ☐non			☐oui ☐non	☐oui ☐non
Vin ☐oui ☐non			☐oui ☐non	☐oui ☐non
Distillation			☐oui ☐non	☐oui ☐non

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

☐oui ☐non			

Autres activités

Type d'activité	Commentaires

Matériel

☐En propriété ☐CUMA ☐Co-propriété ☐Entreprise

OBSERVATIONS :

Bâtiments d'exploitation et d'habitation

Type bâtiment (1)	Capacité (ex : m², hl, nb têtes …)	Etat / fonctionnalité (mise au norme, ...)

(1) : Bergerie – Chèvrerie – Bassin de stockage – Bâtiment volaille – Stabulation libre – Chai – Volière – Chambre froide – Maison d'habitation – Cabane ostréicole prod. ou exp. – Porcherie – Salle de traite – Ferme auberge – Silo à grains – Serre – Stabulation entravée ...

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

4 – La cessation d'activité et la destination de l'exploitation

En quelle année envisagez-vous de cesser l'activité ou prendre la retraite ? _____

Votre conjoint reprendra-t-il l'exploitation ? ☐oui ☐non ☐ne sait pas

Si oui, à quelle date cessera t'il d'exploiter ? _____

Exploitation disponible (pour une transmission à un tiers) **?** ☐oui ☐non ☐ne sait pas

Destination envisagée pour l'exploitation (2 possibilités avec hiérarchisation 1 - 2) :

☐Installation ☐Agrandissement ☐Mixte (Inst.+agrandissement) ☐Recherche d'associé
☐Maintien familial ☐Patrimoine familial ☐Boisement ☐Friches
☐Autre _____
☐Ne sait pas

Des repreneurs potentiels sont-ils connus ? ☐oui ☐non ☐ne sait pas

Nom/Prénom	Age	Commune

Si repreneur connu, reprise du cheptel : ☐oui ☐non ☐ne sait pas

Souhait de conserver les parcelles de barthes à la retraite : ☐oui ☐non ☐ne sait pas
Avez-vous des contrats MAE sur les barthes : ☐oui ☐non

Modalités de cession	Cession (1)	Mode de Cession (2)	Commentaires
Foncier FVD			
Foncier Fermage familial			
Foncier Fermage tiers			
Bâtiments d'exploitation			
Cheptel			
Habitation			
Matériel			
Stocks			

(1) Oui ; Non ; Ne sait pas
(2) Vente ; Fermage ; Mixte (vente + fermage) ; Autre (CMD, ...) ; Ne sait pas

Si la succession n'est pas assurée, êtes vous prêt à :

Inscrire votre exploitation au RDI ? ☐oui ☐non ☐ne sait pas

Accueillir un stagiaire dans le cadre du parrainage ? ☐oui ☐non ☐ne sait pas

OBSERVATIONS *(difficultés identifiées dans votre future transmission, projets à la retraite …)* :

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

L'EXPLOITATION ET SON CONTEXTE

Atouts / Forces / Opportunités	Contraintes / Menaces

Objectifs à moyen terme :

_____

_____

_____

LE PROJET

VOS QUESTIONS

LA DEMANDE

COMMENTAIRES et RECOMMANDATIONS *(si besoin)*

PLAN D'ACTION

1				
2				
3				

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Date recontact : _ _ / _ _ / _ _

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Nom	Prénom	Tranche d'âge	Commune
BARUCQ	HUBERT	55-58 ans	TERCIS LES BAINS
BOISELLE	DANIEL	55-58 ans	ST PANDELON
BRUTAILS	NADINE	55-58 ans	HERM
CARRERE	CHRISTIAN	55-58 ans	ST PANDELON
CHICOYE	JEAN MARIE	55-58 ans	SAUGNAC ET CAMBRAN
CHICOYE	DANIEL	55-58 ans	HEUGAS
DAILHAT	ELIANE MARIE	55-58 ans	YZOSSE
DAILHAT	PHLIPPE	55-58 ans	YZOSSE
DAILHAT	DOMINIQUE	55-58 ans	YZOSSE
DEGERT	JEAN LUC	55-58 ans	GOURBERA
DELEST	MIREILLE	55-58 ans	HERM
DESBONS	CHRISTIAN	55-58 ans	BENESSE LES DAX
DU CHEYRON DE BEAUMONT	FRANCOIS	59-62 ans	DAX
DUCASSE	VERONIQUE	59-62 ans	MEES
DUCORAL	MICHEL	59-62 ans	BENESSE LES DAX
DUFORT	JEAN MICHEL	59-62 ans	TETHIEU
DUPIN	JEAN PATRICK	55-58 ans	HERM
DUSSARRAT	JEAN LUC	55-58 ans	DAX
DUTEN	JEAN PIERRE	55-58 ans	HEUGAS
FOURQUET	CLAUDE	55-58 ans	YZOSSE
GAILLARDET	FRANCIS	55-58 ans	SAUGNAC ET CAMBRAN
GERVREAU	CHANTAL	55-58 ans	ST PANDELON
GERVREAU	JOHANY	55-58 ans	ST PANDELON
LAFONT	MARC ROGER	59-62 ans	ANGOUME
LAFONT	JEAN LOUIS	63 ans et +	ANGOUME
LAFONT	ALEXIS PIERRE	63 ans et +	ANGOUME
LAFOURCADE	ERIC	55-58 ans	NARROSSE
LAGRAULA	MONIQUE	63 ans et +	DAX
LAJUS	ALINE	55-58 ans	BENESSE LES DAX
LAJUS	JEAN MARC	55-58 ans	BENESSE LES DAX
LASSERRE	JACQUES	59-62 ans	HEUGAS
LESFAURIS	JEAN PAUL	59-62 ans	BENESSE LES DAX
LESGOURGUES	JEAN MARIE	55-58 ans	SAUGNAC ET CAMBRAN
LUBET	ALAIN	63 ans et +	RIVIERE SAAS ET GOURBY
MONTEIL	VERONIQUE RENEE	55-58 ans	RIVIERE SAAS ET GOURBY
NAPIAS	ISABELLE FRANCOISE	55-58 ans	TETHIEU
NAPIAS	JEAN MICHEL	55-58 ans	TETHIEU
NASSIET	THIERRY	55-58 ans	YZOSSE
NASSIET	MARYSE	55-58 ans	SAUGNAC ET CAMBRAN
PEDELUCQ	GUY	55-58 ans	TERCIS LES BAINS
PICOT	JEAN PHILIPPE	55-58 ans	MEES
PINSOLLE	MARIE	55-58 ans	GOURBERA
PINSOLLE	FRANCIS	55-58 ans	GOURBERA

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

PREUILH	PATRICK	59-62 ans	NARROSSE
SAUSSEZ	FRANCOIS	55-58 ans	NARROSSE
SEIZE	JOSIANNE	59-62 ans	CANDRESSE
SENSACQ	ALAIN	59-62 ans	YZOSSE
TARANCE	CHRISTIAN	59-62 ans	CANDRESSE

Annexe 3 : Dispositifs actuels en faveur de l'installation transmission

POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION (PAIT)

Maison de l'agriculture – Cité Galliane - BP 279 - 40005 MONT DE MARSAN CEDEX

05 58 85 44 00 – pait40@agriaqui.fr

REPERTOIRE DEPART INSTALLATION (RDI)

Maison de l'agriculture – Cité Galliane - BP 279 - 40005 MONT DE MARSAN CEDEX

repertoireinstallation.com

05 58 85 44 14

OUTILS TECHNIQUES ET FINANCIERS *(contacter le PAIT pour les modalités de mise en oeuvre)*

Type d'aide --> / Financeur	Accès au foncier	Accompagnement de l'installation	Aides forfaitaires à l'installation	Aides à l'investissement	Aides fiscales et sociales
ETAT*	• Inscription RDI • Aides à la transmission du foncier et/ou des bâtiments	• Bourses et indemnités de stage (parrainage, …) • Diagnostic RDI	DJA		• Abattement sur le revenu imposable • Dégrèvement TFNB • Réduction des droits d'enregistrement • Crédit transmission
REGION*	Portage foncier sur 5 ans	• Diagnostic JA • Etude économique JA • Suivi JA	-	Prêt d'honneur PCAE …	-
DEPARTEMENT*	-	• Diagnostic JA • Etude économique JA	Aide à l'installation	-	-
OPA (MSA, SAFER,	• Prise en charge	• Expertise SAFER	-		Exonération

Envoyé en préfecture le 09/05/2019
Reçu en préfecture le 09/05/2019
Affiché le 09/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL50_2019_2-DE

Centres de gestion, Chambre d'Agriculture, Banques, Assurances)	des frais d'acte • CMD	• Chartes JA • Plan d'Entreprise			
OP (filières)	-	Chartes JA	-	Chartes JA	-

** Certaines aides sont cofinancées par l'Union Européenne*